



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AU



Cerema

Conseil Scientifique et Technique du CEREMA

Compte-rendu de la séance du 5 janvier 2023

La séance débute par la signature de conventions en salle par Gilles Roussel, président de l'Université Gustave Eiffel (UGE) et Pascal Berteaud, DG du Cerema. Ils saluent le chemin parcouru par chacun des deux établissements, marqués par des mutations profondes sur plusieurs années, la clarification des rôles de chacun et la formalisation des liens entre eux, ainsi que leur réussite dans la mise en place de modèles innovants d'établissements publics.

En préambule, le DG souligne le travail « tout à fait remarquable » réalisé par les équipes pour la structuration de la recherche et remercie le CST pour son accompagnement.

En réponse à une question les chercheurs isolés, le DG considère que cette situation n'est pas tenable, puisqu'un chercheur doit être affecté dans une équipe de recherche. Plusieurs choix d'évolution sont donc proposés aux 5 agents encore concernés dans l'établissement. Par ailleurs,

1. Actualités du CST

Le président du CST, Serge Bossini, rappelle que le CST est une instance mixte, composée de membres :

1. élus (représentants du personnel) lors du scrutin de décembre 2022, dont des nouveaux auxquels il souhaite la bienvenue,
2. nommés (pour leurs compétences scientifiques et techniques), dont le mandat s'achèvera en novembre 2023.

Le prochain CST (début juillet 2023) sera donc le dernier dans la composition actuelle. En attendant, la séance courante est dédiée au bilan des 3 années d'exercice et à l'ébauche d'un programme de travail pour le futur.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2022

Approbation à l'unanimité

3. Bilan du programme de travail du CST (2020-2022)

3.1- Dynamique de la structuration de la recherche du Cerema sur les 3 années passées

Le Cerema comprend actuellement 13 équipes de recherche qui sont maintenant, soit membres d'UMR, soit en voie de le devenir.

Les membres du CST saluent le travail réalisé pour cette structuration et l'agilité des équipes pour nouer des relations avec d'autres établissements. Les discussions ont porté sur l'évolution des équipes mixtes. Le suivi des associations est une mission d'avenir pour le CST, d'autant qu'il faut assurer un retour des résultats des UMR vers les activités opérationnelles du Cerema.

Les membres du CST soulignent le très bon niveau du budget recherche (env. 28 M€ de dépenses interne) et les très bons taux de succès aux appels à projets (env. 28 M€ de ressources externes obtenus ; 50% de réussite auprès des appels à projets de l'ANR). La DRII du Cerema, comme les représentants du personnel, insistent sur le rôle précieux de la Mission d'Appui aux Projets (MAP) auprès des chercheurs.

3.2- Feuilles de route « Recherche et Innovation »

Au cours des 3 dernières années, le CST a travaillé sur les feuilles de route des 6 domaines d'activité du Cerema. Une animation interne a été mise en place par l'établissement pour les faire vivre et, en particulier, dynamiser le lien entre les équipes recherche et les secteurs d'activités. Le principe d'une communication à double sens (la recherche alimentant l'expertise des secteurs, et les secteurs faisant émerger des besoins de recherche) a été réaffirmé. Le DG se dit satisfait que ces feuilles de route aient été bien engagées. Au cours de la discussion, la DRII annonce que le prochain séminaire recherche serait, précisément, axé sur le lien entre la recherche et les secteurs d'activité.

3.3 - Partenariats (UGE, CY, INRAE, INRIA)

Les partenariats avec l'UGE (concrétisés par plusieurs UMR) et l'INRAE ont été récemment revus et les axes stratégiques prioritaires précisés. La collaboration avec Cergy Paris Université (CY) a été concrétisée par la création d'une UMR et l'obtention d'un financement PIA excellence, avec une part non négligeable pour le Cerema. Le projet défi INRIA « ROAD-AI », démarré en juin 2021, bénéficie d'un fort soutien du Cerema.

4. Réflexions en vue du nouveau programme de travail

4.1- Stratégie de recherche proposée pour la suite et préparation de l'évaluation par le HCERES

L'évaluation de l'établissement (dans son ensemble) par le HCERES, Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, est prévue dans la « vague E » HCERES : 2024-2025. Elle portera sur le positionnement et la stratégie recherche de l'établissement, son organisation et sa gouvernance, la mise en œuvre de sa stratégie, ses activités et les résultats obtenus, seul ou en partenariat. Dans la pratique, un rapport d'auto-évaluation devra être rendu pour juin 2024, avant l'évaluation proprement dite par un comité de visite. Ce calendrier nécessite un démarrage assez rapide pour fixer un retro-planning serré. Aussi, ce point mérite d'être abordé dès le prochain CST.

4.2- Recherche partenariale et élargissement (Carnot Clim'Adapt)

Après 6 ans de labellisation Carnot (tremplin Effi'Science puis institut Clim'Adapt), une candidature au renouvellement doit être déposée en 2024 (l'ANR a décalé ainsi d'un an toute demande de renouvellement). Elle impliquera un élargissement des partenaires, comme prévu dès la création de Clim'Adapt. D'ici là, un effort doit être fait sur les partenariats avec les entreprises, en impliquant plus fortement les équipes de recherche. Il s'agit de faire remonter la proportion des contrats de recherche partenariale avec les entreprises, qui est inférieure à celle des contrats avec les collectivités. Le DG précise qu'il n'est pas question d'abandonner, puisque que les entreprises ont toute leur place dans le trépied « Etat, collectivités, entreprises » sur lequel reposent les activités de l'établissement. Il annonce qu'une action envers les entreprises est démarrée.

L'implication des Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans les activités de recherche partenariale a fait l'objet d'une discussion. La **CFDT** propose d'accentuer les actions de communication interne autour des activités recherche des équipes SHS du Cerema, afin de faciliter le montage de projets associant des composantes SHS.

4.3- Feuilles de route « données » par domaine

L'établissement souhaite s'inscrire dans une démarche externe orientée « offre de service » et « Cerema facilitateur ». Cela s'inscrit notamment dans le cadre de la transcription de la stratégie européenne de la donnée (*Data Act*). Auparavant, il s'agit en interne de structurer l'activité autour de

la donnée (organisation, gouvernance, méthode) dans l'optique de rendre visible et pérenne l'activité d'élaboration de données. Les feuilles de route ont pour objectif de fixer la stratégie des secteurs sur ce sujet. Celle du secteur C est finalisée. Les secteurs A, D et F commenceront le travail en début d'année. Le DG indique que le Cerema « n'est pas illégitime » pour fédérer les contributions des différents acteurs de la donnée, dans ses domaines de compétence, car il est neutre et constitue un point focal. Le président du CST insiste sur la nécessité de « montrer que ça marche ».

4.4- Engagements du COP en matière de recherche et d'innovation

Ce point n'est pas abordé, faute de temps.

Vos représentants **CFDT** au CST

- Titulaires : Pierre CHARBONNIER, DR, DTerEST & Elisabeth HAZA-ROZIER, CR, DRII
- Suppléants : Dominique BATISTA, ITPE, DTerMED & Virginie AMANT, TSDD, DTerNC

Toutes les infos **CFDT Cerema** sur <https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/dossiers/cerema/>

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS ! Si vous partagez notre vision de l'action syndicale, venez nous rejoindre !

